

**Département des Côtes d'Armor**  
**GUINGAMP-PAIMPOL AGGLOMERATION**  
**SEANCE DU MARDI 16 AVRIL 2024**

L'an deux mille vingt-quatre, le mardi 16 avril à 18 h 00, en application des articles L. 2121-7 et L. 2122-8 par renvoi de l'article L. 5211-2 du code général des collectivités territoriales (CGCT) s'est assemblé, dûment convoqué, salle de la MJC à Bégard le Conseil d'Agglomération de Guingamp-Paimpol Agglomération sous la présidence de M. Vincent LE MEAUX

**Etaient présents les conseillers d'agglomération suivants**

ALLARD Ronan (*suppléant*) ; AUBRY Gwénaëlle (*suppléante*) ; BERNARD Joseph ; BILLAUX Béatrice ; BOETE Cécile ; BOULANGER Servane ; BURLOT Gilbert ; CADUDAL Véronique ; CALLONNEC Claude ; CARADEC-BOCHER Stéphanie ; CHEVALIER Hervé ; CLEC'H Vincent ; DUMAIL Michel ; ECHEVEST Yannick ; GAREL Pierre-Marie ; GIUNTINI Jean-Pierre ; GOUAULT Jacky ; GOUDALLIER Benoît ; GUILLOU Claudine ; GUILLOU Rémy ; KERAMBRUN-LE TALLEC Agathe ; LE BARS Yannick ; LE BIANIC Yvon ; LE BLEVENNEC Gilbert ; LE CALVEZ Michel ; LE COTTON Anne ; LE CREFF Jacques ; LE FLOC'H Éric ; LE FLOC'H Patrick ; LE FOLL Marie-Françoise ; LE GALL Annie ; LE GAOUYAT Samuel ; LE GOFF Yannick ; LE GOFF Philippe ; LE LAY Alexandra ; LE MARREC François ; LE MEAUX Vincent ; LE MEUR Daniel (*suppléant*) ; LE MEUR Frédéric ; LE MOIGNE Yvon ; LE SAOUT Aurélie ; LINTANF Joseph ; MOURET Patricia ; NAUDIN Christian ; PAGNY Gilles ; PARISCOAT Dominique ; PONTIS Florence ; PRIGENT Christian ; PRIGENT Marie-Yannick ; PUILLANDRE Elisabeth ; RANNOU Hervé ; RIOU Philippe ; ROLLAND Paul ; SALLIOU Pierre ; SCOLAN Marie-Thérèse ; TALOC Bruno ; THOMAS David (*suppléant*) ; VIBERT Richard.

**Conseillers d'agglomération - pouvoirs**

CHAPPÉ Fanny à DUMAIL Michel ; GRAEBER Sophie à PAGNY Gilles ; JOBIC Cyril à SCOLAN Marie-Thérèse ; KERHERVE Guy à GOUDALLIER Benoît ; LE HOUEROU Annie à LE MEAUX Vincent ; LE JANNE Claudie à LE BLEVENNEC Gilbert ; LE LAY Tugdual à LE GOFF Philippe ; MOZER Florence à ROLLAND Paul ; PRIGENT Jean-Yvon à ECHEVEST Yannick

**Conseillers d'agglomération absents et excusés**

BEGUIN Jean-Claude ; BOUCHER Gaëlle ; BOUILLENNEC Rachel ; BREZELLEC Marcel ; CHARLES Olivier ; CONNAN Guy ; DUPONT Frédéric ; HERVÉ Gildas ; INDERBITZIN Laure-Line ; LARVOR Yannick ; LE VAILLANT Gilbert ; LEYOUR Pascal ; LOZAC'H Claude ; PIRIOU Claude ; QUENET Michel ; RASLE-ROCHE Morgan ; SALOMON Claude ; VAROQUIER Lydie ; ZIEGLER Evelyne ; CONNAN Josette ; DOYEN Virginie.

**Nombre de conseillers en exercice : 88 Titulaires - 43 suppléants**

Présents	58
Procurations	09
<b>Votants</b>	<b>67</b>
Absents	21

DEL2024-04-081

**DESTINATIONS TOURISTIQUES « CŒUR DE BRETAGNE-KALON BREIZH » ET « BAIE DE SAINT-BRIEUC PAIMPOL LES CAPS » APPROBATION BUDGETS ET PLANS D' ACTIONS 2024-2026**

Depuis 2017, l'agglomération contribue activement aux projets des deux destinations touristiques que sont « Cœur de Bretagne-Kalon Breizh » et « Baie de Saint Briec-Paimpol les Caps ». Cette participation active permet à l'agglomération mais aussi aux acteurs du territoire, de bénéficier de moyens à la fois financiers mais aussi humains et techniques afin mettre en œuvre des projets touristiques d'envergure. A ce titre, les destinations signeront prochainement avec la Région un contrat de développement touristique pour une période de 2 ans. Ces contrats permettront de cadrer l'action et l'accompagnement financier de la Région.

Lors des derniers comités de pilotage des deux destinations dont l'agglomération est membre, les projets de plan d'actions et les budgets 2024 des deux Destinations Touristiques Cœur de Bretagne - Kalon Breizh et Baie de Saint-Briec Paimpol Les Caps, ont été validés.

Par conséquent, comme chaque année, il est demandé aux EPCI constitutifs des Destinations Touristiques de verser une cotisation annuelle en fonction d'une clé de répartition validée par chaque partenaire.

Les plans d'actions et les budgets indiqués ci-dessous se réfèrent aux stratégies intégrées des deux destinations ainsi qu'aux nouveaux projets qui émanent des ateliers de travail mis en place pour élaborer les nouveaux contrats de développement touristique entre la Région et les Destinations touristiques bretonnes.

Les documents référents sont annexés à cette présente délibération.

- **Destination Cœur de Bretagne-Kalon Breizh**
  - **Plan d'actions pour 2024**

<b>DÉVELOPPER ET ORGANISER UN RÉSEAU D'AIRES DE SERVICES</b>	
Finalisation du schéma des aires de services vélo	Ingénierie
Méthodologie pour travailler sur : les aires de services, les itinéraires pédestres, à proximité des sites incontournables	Ingénierie
Histoires roulantes	Ingénierie
<b>RENFORCER, DIVERSIFIER ET QUALIFIER L'OFFRE D'HÉBERGEMENTS TOURISTIQUES</b>	
Appel à projets hébergements : Etude design pour porteurs de projets	100 000 €
Appel à projets hébergements	Ingénierie
Suivi projets TSS : auberge de jeunesse Pontivy	Ingénierie
<b>AMÉLIORER L'ACCUEIL DES CAMPING-CARS ET DES VANS</b>	
Séminaire, guide d'accueil...	1 000 €
Prestation de services pour réalisation guide préconisations générales pour aménagement aires de CC / vans	25 000 €
Prestation de services pour accompagnement individuel de 15 aires	96 000 €
Stratégie d'accueil / AAP	Ingénierie
<b>DÉVELOPPER ET STRUCTURER LES ACTIVITÉS DE PLEINE NATURE</b>	
Partenariat Trail Christophe Malardé	1 050 €
Partenariat La Planète Trail – Challenge numérique	1 700 €
Etat des lieux activités pleine nature	Ingénierie
<b>VALORISER LE PATRIMOINE ARCHÉOLOGIQUE</b>	
Etude archéo / Prestation projet archéo	25 000 €
Suivi du projet, animation, coordination	Ingénierie

VALORISER ET PROMOUVOIR UNE DESTINATION INSOUÇONNÉE	
Maintenance site Cœur de Bretagne	2 000 €
OVH	120 €
Maintenance site Trace de trail	2 400 €
Maintenance Application Cœur de Bretagne	2 280 €
Stagiaire communication 1er semestre	3 600 € *
Alternant 0,5ETP 2ème semestre 2024	4 000 €
Flux orange Vision	1 500 €
Fête de la Bretagne	600 €
Festival Interceltique	2 800 €
Ultra Marin Vannes	940 €
Frais divers	3 000 €
Réédition cartes touristiques	1 000 €
Réalisation support fond de stand	1 500 €
<b>TOTAL ACTIONS</b>	<b>275 490 €</b>

- Budget prévisionnel 2024

Dépenses		Recettes	
<b>Actions</b>	275 490€	Région fonctionnement 2023	37 436€
		Région fonctionnement 2024	100 000€
		Région investissement 2024	48 000€
		Financement porteurs de projets	88 000€
<b>Charges de personnel</b>	162 362€	Région ingénierie 2024	70 000€
		Reliquat EPCI 2023	14 850€
		Reste à charge des EPCI	79 566€
		<i>Dont 6 837€ pour GPA</i>	
<b>Total</b>	<b>437 852€</b>	<b>Total</b>	<b>437 852€</b>

• Destination Baie de Saint-Brieuc Paimpol Les Caps

- Plan d'actions pour 2024

Dispositif numérique EasyBaie	43 000 €
Etude Porte du vent	43 000 €
Autres dépenses (photothèque, carte de destinations, fête de la coquille...)	18 700 €
<b>TOTAL ACTIONS</b>	<b>104 700 €</b>

- Budget prévisionnel 2024

Dépenses		Recettes	
<b>Actions</b>	104 700€	<b>Région</b>	6 400€
		<b>Ailes Marine</b>	32 000€
<b>Frais de structure</b>	17 700€		
<b>Charges de personnel</b>	88 600€	<b>Région</b>	69 600€

	<b>EPCI</b>	<b>103 000€</b>	
	Reliquat 2023	21 857€	
	<i>Dont 19 879€ pour GPA</i>		
<b>Total</b>	<b>211 000€</b>	<b>Total</b>	<b>211 000€</b>

Les participations financières de Guingamp-Paimpol Agglomération concernant les actions listées supra seront :

- Pour la destination Cœur de Bretagne-Kalon Breizh de 6 837 euros ;
- Pour la destination Baie de Saint-Brieuc Paimpol Les Caps de de 19 879 euros.

Entendu l'exposé de Monsieur le Président, après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil d'Agglomération :

- Approuve les plans d'actions projetés pour 2024 ;
- Approuve les budgets prévisionnels pour 2024 ;
- Autorise le Président ou son représentant à signer toute pièce afférente à cette affaire.

Fait et délibéré, les lieu, jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme,

Le Président,  
Vincent LE MEAUX



Le Secrétaire de séance,  
Yannick ECHEVEST

